

OMSJC. MAG



Assemblée Générale de l'OMSJC



Un été à Bourges

Préparez la fête
des Associations
avec nous

Edito



Bonjour à toutes et à tous,

« Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. (...) Quel autre fut plus digne de vous commander ? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête ? Pleurez donc ce grand capitaine. »

Jacques-Bénigne BOSSUET (1627-1704)

Oraison funèbre du très haut et très puissant prince Louis de Bourbon (2 mars 1687) - Extraits

Un voile sombre flotte sur les derniers jours du printemps.

L'OMSJC est en deuil. L'ensemble des associations adhérentes d'hier et d'aujourd'hui sont en deuil. Jean Signoret n'est plus.

Président du collège culture à l'aube du millénaire, sous la présidence de Claude GITTON, il s'investi au service des associations membres. En 2000, avec le collège culture, il organise la première journée des associations culturelles, réunissant une vingtaine d'associations. Après deux éditions, ces journées perdureront deux ans supplémentaires sous la forme du Forum des associations culturelles au Palais d'Auron avec des conférences sur la loi 1901 ou (déjà) le bénévolat.

En 2003, Jean Signoret organise « Europa Bourges », le collège culture invite les huit villes jumelées avec Bourges représenté par huit groupes musicaux émanant de ces villes jumelées. Accueillis par les associations à l'école de Musique, ils assistent aux nuits lumières costumées avec les amis de Jacques Cœur. Un banquet est dressé en leur honneur. Quelques groupes, notamment le groupe folklorique Portugais, assurent l'animation en ville, Huit concerts sont organisés dans divers lieux. Un concert au Palais d'Auron est organisé le samedi soir.

En 2006 un rallye culturel est organisé afin de mettre en valeur la culture, le patrimoine architectural et les curiosités de la ville. Il devient le Rallye Pédestre Culturel et plus tard, la Chasse à la Culture. Il est organisé avec l'AFPA, pérennisant ainsi un partenariat qui fonctionne toujours avec la fête du Jeu, aujourd'hui reprise par les services de la ville de Bourges.

Claude Gitton nous quitte de manière tragique le 20 février 2014. Jean Signoret, Françoise Lebois et Jacques Depré assurent la présidence en attendant les élections. Jean Signoret est élu Président de l'OMSJC à l'assemblée générale du 25 Juin 2014. La ville de Bourges sollicite l'OMSJC au cours de l'assemblée générale de 2014 pour que le secrétariat et les services déménagent à la Maison des Associations, tout en gardant ses salles au stade Alfred Depège. Jean Signoret négocie le transfert de lieu et de compétences. En 2016, l'OMSJC s'installe définitivement à la Maison des Associations. Une convention d'objectifs est signée avec la municipalité pour une durée de 3 ans renouvelable. L'association participe au Conseil de Maison. La newsletter est relancée, remplacée rapidement par l'OMSJCMag.

En 2016, il organise la fête du bénévolat et de l'engagement associatif, avec une conférence débat le matin, sur le thème « l'avenir du bénévolat » avec Stéphanie Rousseau et Paul Carré. L'après-midi, les associations présentent leurs activités dans des stands. Le soir, un repas commun et un concert sont organisés.

Au cours de l'Assemblée Générale du 23 mars 2017, Jean Signoret démissionne pour raison de santé. Solange Van Landeghem devient présidente.

Je me fais votre ambassadeur afin de présenter nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean Signoret, Président de l'OMSJC de 2014 à 2017. Nos pensées accompagnent sa famille pendant cette période douloureuse.

AGENDA

- L'OMSJC sera fermé du 4 au 26 août

- La semaine du 28 juillet au 1er août sera réservée aux Rendez-vous, pensez à vos photocopies et Flyers pour la fête des Associations !

- Concernant la réalisation des Roll-ups et banderoles devront être commandés avant le 13 Juillet (pour des délais de livraison avant la fête des Associations).

- L'OMSJC sera fermé le 28 août Après-midi.

- Le PROCHAIN MAG ne sortira que le 8 septembre, vous avez jusqu'au 25 août pour nous envoyer vos articles.

03 ASEAB de BOURGES

06 Assemblée Générale de l'OMSJC

14 Zonta de Bourges

15 Les Amis du Patrimoine de Saint Germain du Puy

20 Le Tourne - Livres

21 Tarot Club de Bourges

22 France Grande Bretagne

24 Chorale Cantiléna

25 France Italie du Cher

L'omsjc.MAG est un magazine numérique, créé et diffusé par l'Office Municipal des Sports, de la Jeunesse et de la Culture de Bourges, dont le siège social est à la Maison des Associations, 28 rue Gambon, 18000 Bourges. Les articles sont rédigés par les associations et l'OMSJC n'est pas responsable de leur contenu. L'OMSJC se réserve le droit de modifier leurs illustrations et leurs mises en pages, afin de conserver la cohérence du Magazine et d'utiliser ses propres illustrations et sa banque de données d'images, afin de respecter la conformité aux droits d'auteurs. Rédac chef : Eric IMBAULT, Stéphanie DELOIRS. Graphiste / Rédaction : Stéphanie DELOIRS. Contact Président : Eric IMBAULT. Comité de Correction : Elisabeth MORIN, Claudine VANNIER. Crédit Images : Envato, Les associations de Bourges. Difusion WEB : Calaméo. Publication Mensuelle.

LA 17ÈME ÉDITION DU RASSEMBLEMENT DES VÉTÉTISTES DE LOISIR DE LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE : UN WEEK-END D'AVENTURE ET DE CONVIVIALITÉ À SANCERRE

Du 8 au 11 mai 2025, les amoureux du VTT se sont retrouvés à Sancerre. Ce week-end sportif a réuni 64 participants venus de toute la France, pour une expérience inoubliable à travers les paysages pittoresques du vignoble Sancerrois.

Un événement fédérateur et diversifié

L'événement a rassemblé 64 vététistes, âgés de 22 à 78 ans, dont 9 femmes. Un tiers d'entre eux a opté pour des vélos à assistance électrique (VAE), permettant à chacun de participer selon ses capacités. Les vététistes provenaient de 10 clubs FCD issus des ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Ouest, Nouvelle-Aquitaine, Nord-Est, Occitanie, et Centre-Val-de-Loire, et étaient accompagnés par 9 organisateurs du club ASEA Bourges et leurs 2 photographes. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Des parcours à couper le souffle

Les participants ont eu l'occasion de découvrir les magnifiques pistes de l'espace VTT permanent de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), dont le circuit du 9 mai a été particulièrement exigeant. Avec un dénivelé positif de 1 300 mètres sur 45 km, ce parcours, classé "noir" dans l'échelle de difficulté FFC, a mis à l'épreuve les vététistes. Les successions de bosses abruptes du vignoble Sancerrois, certaines pentes dépassant les 20 %, ont offert un véritable défi. Les nombreux sentiers techniques, parfois piégeux à cause des





ASEAB Photographie

pierres glissantes, ont provoqué quelques chutes sans gravité. Heureusement, des ravitaillements bien placés, notamment dans un hangar prêté par un vigneron local et à la salle des fêtes de Chavignol, ont permis de reprendre des forces.

Le circuit du 10 mai a été beaucoup plus tranquille, en direction du bord de la Loire, offrant des pentes plus douces et des paysages de bocages typiques. L'ambiance détendue n'a pas empêché un petit incident : un participant a été blessé au menton par une pierre, mais a repris la route après une intervention médicale bénigne. Le parcours a été marqué par un gué récemment aménagé et un pont en bois pour faciliter le passage.

Une aventure intergénérationnelle

L'événement a été une belle rencontre intergénérationnelle, avec des participants de tous âges et de niveaux variés. Les vététistes, qu'ils soient expérimentés ou débutants avec un VAE, ont partagé un moment unique, renforçant ainsi la convivialité et la cohésion. Il est à noter que les niveaux de pilotage étaient hétérogènes, mais cela n'a en rien entaché la bonne humeur générale. Pour rendre les choses encore plus intéressantes, un test de maniabilité a permis de récompenser les participants les plus aguerris.

Un week-end de récompenses et de solidarité

Au terme de cette aventure, une cérémonie de remise de récompenses a eu lieu sous la présidence de Philippe Berton, président de la ligue CVL. Bien que cet événement ne soit pas compétitif, plusieurs prix ont été remis pour souligner l'esprit de camaraderie et de fair-play :

Le club le plus nombreux a été récompensé : le CSLG Faucigny, avec 19 participants.

Le plus âgé des participants (Lucien Merckle, gendarme retraité) a reçu un prix, tout comme le plus malchanceux, Tanguy Le Roux, blessé au menton. Le club le plus éloigné, le CSA du 3ème RMAT du Muret (544 km), a également été salué pour sa participation.

Enfin, une mention spéciale a été décernée à Luc Rocher, un bénévole du club ASEAB, pour son courage et son implication, malgré une récente opération chirurgicale.

Derrière l'organisation : un défi logistique relevé avec brio.

L'organisation de cet événement a été un véritable défi logistique, mené avec succès par l'équipe de bénévoles de l'ASEA Bourges. En raison de la taille réduite de l'équipe, la technologie a été un atout majeur, notamment avec l'utilisation des GPS pour guider les participants sans nécessiter de balisage traditionnel. Cela a permis de gagner en efficacité et de limiter les coûts.

Un autre défi a été l'hébergement des participants. Bien que l'hôtel Panoramic ait été réservé pour les plus privilégiés, deux autres hôtels de Sancerre ont été nécessaires pour loger les 80 à 100 participants, tout en respectant un budget équilibré. Grâce au soutien de la municipalité de Sancerre, plusieurs infrastructures ont été mises à disposition gratuitement, la salle des fêtes de Chavignol et une ancienne caserne de pompiers pour le stockage des vélos.

Des souvenirs plein la tête

Les anecdotes et moments mémorables ne manquent pas. De l'humour de Stéphane avec son biniou, à l'échange chaleureux autour d'un Saint Nectaire offert par les gendarmes auvergnats, en passant par la création d'un sous-verre en bois imprimé du piton Sancerrois pour chaque participant, chaque détail a contribué à l'originalité et à l'ambiance décontractée de cette rencontre.

Remerciements

Un grand merci aux nombreux partenaires et bénévoles qui ont rendu cette édition possible, parmi lesquels les membres de l'équipe ASEAB-VTT, la ville de Sancerre, le Conseil Départemental du Cher, les vignerons locaux, ainsi que tous ceux qui ont contribué à l'entretien des chemins.

Liens utiles :

Toutes les photos et vidéos : <https://kdrive.infomaniak.com/app/share/1332682/35d3ec54-8c7d-4681-a4ea-7c2fc966dcf7/files/178>
 Site ASEAB : <https://www.aseab.fr/>
 Site de la Fédération des Clubs de la Défense : <https://www.lafcd.fr/>

Compte rendu de l'Assemblée Générale OMSJC



- **Date de la réunion : Mercredi 21 mai 2025**
 - **Lieu : Maison des Associations 28 rue Gambon 18000 BOURGES**
 - **Présidence : Eric IMBAULT (Président de l'OMSJC)**
-

Intervenants : E. Imbault, J. Mare, Ph Jeannin, S Deloires, R. Poirier
Representants Mairie : Ph Jeannin, Jp Pierron, M.Lenoir
Representants L'omsjc : E. Imbault, J. Mare, Ph Jeannin, F Lebois, S Deloires, R. Poirier, M. Telega.

Associations Présentes : France Espagne Du Cher, France Italie Du Cher, France Grande-Bretagne Du Cher, Salamandre Igo, France Russie Du Cher, L'accroche Chœur, Chorale Cantiléna, Asptt Bourges, Sbpa, France Alzheimer 18, France Rein, Secours Populaire Français Fd Du Cher, France Pologne, Les Amis Du Patrimoine De St Germain Du Puy, Aseab, Espoir 18.

1. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023

- Le compte-rendu de la dernière assemblée générale (2023) avait été publié dans le numéro d'avril 2024 du OMSJC-MAG.
- Eric IMBAULT demande si les membres présents ont des questions ou des remarques sur ce document.
- Aucune objection ni abstention n'a été exprimée.
- Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral 2024

- Nombre d'adhérents
 - En 2024, l'OMSJC comptait 108 associations adhérentes.
- Objectifs de l'association
 - Maintenir un réseau fédérateur entre les associations du territoire.
 - Favoriser la communication et les échanges entre associations.
 - Offrir des services adaptés pour les soutenir dans leurs projets.

3. Services et actions réalisées en 2024

Service de minibus (supprimé)

- L'OMSJC mettait à disposition un minibus à usage associatif.
- Ce véhicule a été détruit par vandalisme (« dépecé par des malandrins »), ce qui a conduit à l'arrêt définitif du service.
- Associations utilisatrices régulières :
 - o La Closerie
 - o La Ville de Bourges
 - o La Pétanque Berruyère
 - o Les Petits Frères des Pauvres
 - o Le Salamandre Igo
- Le minibus offrait une solution de mobilité souple et accessible aux associations locales.

Rencontres associatives sur le bénévolat

- Ces rencontres ont été organisées en partenariat avec la Ville de Bourges.
- Trois modules ont été proposés :
 1. Comment trouver des bénévoles
 2. Comment intégrer efficacement les bénévoles
 3. Comment les fidéliser et les motiver
- Succès notable du 1er module, animé par :
 - o France Bénévolat
 - o Bourges Bénévole (OMSJC Bourges)

- 35 participants étaient présents lors de cette première session.
- Objectif : renforcer les compétences associatives en matière de gestion du bénévolat.*

Magazine OMSJC-MAG et site web omsjcmag.com

- Le magazine mensuel permet aux associations de :
 - o Publier des articles informatifs.
 - o Valoriser leurs actions, projets et événements.
 - Il est consulté par un large public, au-delà du territoire local.
 - o En 2024, plus de 38 000 visiteurs recensés sur le site.
- Exemple d'impact : une lectrice vivant désormais en Normandie continue de suivre la vie associative de Bourges grâce au magazine.
- Le site web associé (omsjcmag.com) permet :
 - o Une publication continue des actualités sans attendre le mensuel.
 - o Des contenus réactifs : résultats sportifs, animations, comptes-rendus, annonces, etc.

Conclusion

- L'année 2024 a été marquée par :
 - o Une mobilisation croissante autour du bénévolat.
 - o La perte d'un service clé (minibus), mais aussi la démonstration de l'utilité et de la vitalité du magazine associatif et de son site.
- L'OMSJC poursuit son rôle de facilitateur de liens et de ressources au service des associations locales.

4. Communication & Réseaux sociaux

- OMSJC-MAG et réseaux sociaux (2024 – 2025)
- Le site omsjcmag.com est accompagné d'une présence active sur les réseaux sociaux, qui permettent de relayer les publications du magazine.
- En 2024, OMSJC est principalement présent sur:
 - o Facebook :
 - 3 489 followers, soit 3 489 personnes qui suivent régulièrement la page.
 - Utilisé pour relayer les articles publiés dans le magazine.
 - o Instagram (déployé en 2025) :
 - Nouveau canal pour atteindre une audience différente, plus visuelle.
 - o LinkedIn :
 - Utilisé pour toucher un public plus institutionnel ou professionnel.

5. Services créatifs pour les associations

Conception graphique et impression

L'OMSJC propose une gamme complète de prestations pour aider les associations à valoriser leur communication visuelle :

- Affiches, flyers, roll-ups, banderoles, badges personnalisés
- **Goodies** : pins, stylos, porte-clés, etc.
- Tous ces supports permettent de promouvoir efficacement les associations lors d'événements (fêtes, forums, salons...).

Exemples de réalisations en 2024 :

Roll-ups créés pour :

- o UFC Que Choisir
- o Parkinson Berry
- o Sports 18
- o France-Pologne (en cours)
- Banderoles réalisées pour :
 - o Les Petits Frères des Pauvres
 - o Encadrement Passion (en cours de création)

Badges personnalisés :

- o Exemple : badges pour Les Petits Frères des Pauvres avec logo intégré et personnalisation individuelle.
- L'OMSJC propose un devis préalable et fait bénéficier les associations de tarifs préférentiels, négociés avec une plateforme partenaire fidèle.

À noter : En vue de la fête des associations, il est recommandé de passer commande en amont auprès de l'OMSJC pour vos besoins en supports visuels.

6. Plateforme Bourges Bénévole

- Un outil clé pour recruter des bénévoles
- Bourges Bénévole est une plateforme de mise en relation entre :
 - o Des personnes souhaitant s'engager dans le bénévolat.
 - o Des associations à la recherche de bénévoles.
- En 2024, environ 258 bénévoles inscrits.

Comment fonctionne la plateforme ?

1. Accès réservé aux associations adhérentes à l'OMSJC.
2. Il suffit de remplir un formulaire :
 - o Nom de l'association
 - o Nature de la mission (ponctuelle ou régulière)
 - o Intitulé du poste recherché (ex. : trésorier, secrétaire, animateur...)
 - o Description claire de la mission

3. L'équipe de l'OMSJC diffuse la mission auprès des bénévoles inscrits.

4. Les bénévoles intéressés prennent directement contact avec l'association.

7. Création de sites internet

□ Évolution des services en 2024

• En 2024, l'OMSJC a renforcé son service de création de sites web :

o Sites plus professionnels

o Adresses personnalisées

o Intégration multimédia facilitée (vidéos, sons, galeries photos, etc.)

• Objectif : offrir aux associations une présence en ligne moderne et dynamique.

□ Récapitulatif des services proposés par l'OMSJC

Domaine Détails

Communication OMSJC-MAG, omsjcmag.com, Facebook, Instagram, LinkedIn

Création graphique Flyers, affiches, roll-ups, banderoles, badges, goodies

Recrutement Plateforme Bourges Bénévole (258 bénévoles en 2024)

Web Création de sites internet personnalisés et multimédia, Événementiel, Accompagnement pour la fête des associations, coordination visuelle

8. Création de sites Internet : bilan 2024 – lancement du service Site Pro

□ Lancement du service Site Pro (novembre 2024)

• Depuis novembre 2024, l'OMSJC propose un service de création de sites professionnels avec hébergement dédié et nom de domaine personnalisé.

• Grâce à l'hébergeur Hostinger, et à des outils comme Kadence Pro et Evento, les sites proposés sont modernes, multimédias, et adaptables aux besoins des associations.

□ Deux formules proposées

Site Pro avec nom de domaine Hébergement dédié, nom de domaine propre, accompagnement complet, possibilité d'inclure vidéos/sons ANR18, Parkinson Berry, France Pologne, Patrimoine Bourges, France-Portugal du Cher (en cours)

Site simplifié sur WordPress.com Coût réduit,

sans nom de domaine personnalisé, adapté aux petits budgets : Bourges Escrime, Ecurie Bourges Centre

□ Tarifs

Création d'un site avec hébergement + nom de domaine : 450 €

Maintenance annuelle (hébergement, mises à jour, assistance) : 150 €

• Les associations déjà clientes via WordPress.com ont bénéficié d'un tarif préférentiel pour passer à la nouvelle formule, en reconnaissance de leur fidélité.

□ Coûts techniques supportés par l'OMSJC

Coût annuel

Hébergeur Hostinger 172 €

Nom de domaine 12 €

Kadence Pro 178,80 €

Evento 208,80 €

Temps de travail estimé (hors charges) ~1200 € / site

Le tarif de 450 € reste donc très abordable comparé aux coûts réels et au temps de travail investi.

□ Fonctionnement du service

• OMSJC s'occupe de tout : design, intégration de contenu, mise en ligne.

• Les associations transmettent leurs textes et visuels, OMSJC se charge de la mise en forme.

• Possibilité de mettre en place un rendez-vous mensuel de suivi, pour :

o Faire le point sur les mises à jour

o Conseiller les associations

o Ajuster les contenus au besoin

Autonomie & accompagnement

Certaines associations ont choisi une autonomie partielle :

• Exemple : France-Italie du Cher et France Grande-Bretagne du Cher

• Elles ont été formées à la gestion des articles et à la mise à jour de certaines sections.

• OMSJC reste disponible en soutien technique et assure toujours la maintenance.

Témoignages des utilisateurs

• France Grande-Bretagne :

« On met à jour très régulièrement. C'est assez facile, même si la prise en main demande un petit temps d'adaptation. On est bien accompa-

gné.»

•France-Italie :

« Pas besoin d'être pro en informatique. Dès qu'on a un souci, on peut faire appel à Stéphanie ou Gérard. C'est rassurant. »

9. Adoption du Rapport Moral

•À la fin de la présentation, le rapport moral a été soumis au vote.

• Résultat du vote :

oContre : 0

oAbstentions : 0

oPour : Adopté à l'unanimité

• Remerciements à toutes les personnes présentes pour leur attention, leurs retours et leur confiance.

□ Conclusion

L'année 2024 a été marquée par :

• Le développement de nouveaux services numériques

• Une communication élargie via plusieurs réseaux sociaux

• Le soutien actif aux associations via des prestations créatives et techniques

•La consolidation de la plateforme Bourges Bénévole

•Une dynamique de coopération et de professionnalisation au service du tissu associatif local

10. Rapport financier 2024

□ Présentation des comptes

En l'absence de trésorier, c'est la trésorière adjointe, Josette MARIE qui a présenté les comptes de l'année 2024.

□ Produits 2024

Poste 2024 (€)	2023 (€)	
Évolution Adhésions	1 914 1 520	+26%
Copies & prestations	3 487 - 3 405	
Stable		
Création de sites internet	3 070 500	x6 – forte croissance

Création de supports graphiques	662	0
Nouveau poste		

Publicité	0	300
-----------	---	-----

Location minibus 3 956 5 127 En baisse (arrêt en sept. 2024)

Vente du minibus (produit exceptionnel) 18

200

Subvention Ville de Bourges 36 000 Inchangé

Transfert de charges

(intervenants France Bénévole) 1 470 -Nouveau

Produits divers de gestion (Foulées de Bourges) 6 839

- Manifestation annulée, remboursement partiel

□ Charges 2024

Remarques

Achats / fournitures 1 050 En baisse

Loyer (Maison des associations) 648 Stable

Location & maintenance Toshiba (copieur) 3 788 -

Matériel professionnel

Entretien / réparation minibus 3 294

Grosse dépense avant cession

Assurance (RC, minibus) 788

Parking (carte personnel) 453

Révision tarifaire en cours

Téléphone / Internet 1 859 En hausse

Frais de conférence (Bourges Bénévole) 1 296 -

Correspondant aux 1 470 € perçus

Salaires & charges 37 839

Légère hausse

Amortissements 559

-Dernier ordinateur à amortir

Magazine Gratuit

□ Résultat de l'exercice 2024

• Résultat comptable positif : 22 623 €

Mais hors éléments exceptionnels :

o Vente minibus : -18 200 €

o Produits Foulées : -6 839 €

• Résultat «réel» ajusté : environ -2 416 €

Conclusion : le résultat est techniquement positif, mais le solde hors produits exceptionnels montre un léger déficit, en lien notamment avec les frais élevés liés au minibus.

□ Questions en séance

• Le parking : concerne une carte de stationnement utilisée par le personnel, notamment Stéphanie.

• Les 300 € évoqués : correspondaient à une publicité unique dans le magazine.

Lecture du rapport du commissaire aux comptes

Rapport lu en séance, signé par Mme Brigitte

Chevallier, commissaire aux comptes, excusée pour son absence :

«Mesdames et Messieurs les adhérents, nous sommes réunis le mardi 2 mars à 9h à l'OMSJC... (suite à inclure intégralement si disponible – à confirmer)

Vote d'approbation des comptes

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Adopté à l'unanimité

11. Bilan et trésorerie

- Le seul élément à amortir restant est un ordinateur.
- La trésorerie sur livret est de 24 900 €, correspondant :
 - o À la vente du minibus
 - o À la subvention reçue pour les Foulées (manifestation annulée)

Conclusion financière

- Les prestations aux adhérents (création de sites, reprographie, etc.) ont bien progressé.
- Toutefois, les dépenses liées au minibus ont fortement impacté l'exercice.
- Le développement des services numériques a permis de compenser en partie la baisse des recettes du transport.

12. Rapport du commissaire aux comptes

Mme Brigitte Chevallier, commissaire aux comptes, étant absente, son rapport d'audit a été lu en séance par le président :
Étaient présents lors du contrôle : le président Éric Imbaut, la trésorière adjointe Mme Josette Marié, Mme Stéphanie Deloires, ainsi que moi-même, Mme Brigitte Chevallier.

« J'ai effectué un audit de contrôle par rapprochement de l'ensemble des pièces comptables avec leur saisie dans l'application comptable de l'association.

La très bonne tenue des documents comptables a facilité le contrôle.

Je peux donc certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles comptables françaises, réguliers, sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association à sa clôture.

*Je n'ai aucune observation à formuler concernant la sincérité et la concordance des comptes annuels. »
Fait à La Chapelle-Saint-Ursin, le 5 avril 2025.*

Vote du rapport du commissaire aux comptes

- Contre : aucun
- Abstentions : aucune
- Le rapport est adopté à l'unanimité.

13. Questions diverses, perspectives et actualités 2025

Changement de trésorier

Le poste de trésorier est toujours vacant. Un appel à candidatures a été lancé en séance. Aucune personne ne s'est proposée. Une recherche sera menée pour nommer un(e) remplaçant(e).

Volontaire en service civique : Rachel Poirier

En 2025, Rachel Poirier a rejoint l'OMSJC en tant que volontaire en service civique, avec pour mission :

- Développement de la communication inter-associative
- Gestion et animation des réseaux sociaux
- Mise en place des newsletters via l'outil Brevo

Résultats :

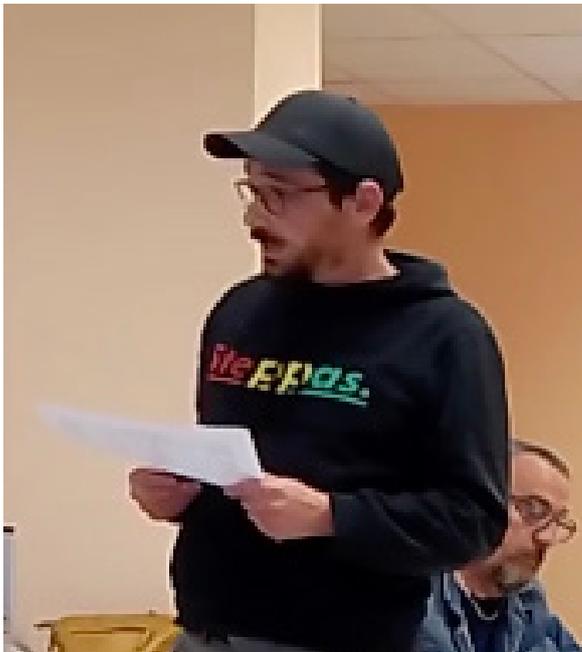
- Facebook : 3 698 abonnés
 - Instagram (créé le 19 février 2025) : 40 abonnés
 - Newsletters envoyées régulièrement (informations générales, services proposés, actualités...)
- Rachel quittera ses fonctions le 14 juillet 2025.

Projet de rapprochement avec la Ligue de l'enseignement du Cher

Le président a informé l'assemblée d'un projet de rapprochement évoqué par les services de la Ville de Bourges entre l'OMSJC et la Ligue de l'enseignement du Cher.

Position de l'OMSJC :

- Aucune concertation préalable avec la Ligue
 - Objectifs et missions différentes entre les deux structures
 - Risque de disparition de l'OMSJC si fusion, ainsi que du poste salarié actuel
- Le président a précisé qu'aucun interlocuteur de la Ligue n'était informé de ce rapprochement, ce qui interroge sur la nature



et la faisabilité du projet.

INTERVENTION DE M. JEANNIN (Maire adjoint, vie Associative)

Situation du minibus

M. Jeannin, représentant de la Ville, a précisé que :

- Le minibus a été détruit lors d'une location par la Ville (centre de loisirs)
- Une subvention d'investissement de 15 000 € avait été envisagée pour un remplacement
- L'OMSJC a renoncé à l'achat d'un nouveau véhicule :
 - o Coûts trop élevés
 - o Rentabilité insuffisante
 - o Concurrence des bus gratuits pour les associations

Préoccupations sur la situation financière

- En 2024, le déficit réel est de l'ordre de 2 000 €, une fois les produits exceptionnels retranchés.
- En 2023, un déficit avait déjà été constaté.
- La subvention de la Ville reste stable à 36 000 €, mais ne couvre plus la totalité des charges salariales.
- L'OMSJC est 14^e association la plus subventionnée sur 350 à Bourges, mais ses charges augmentent.
- Une attention particulière devra être portée à l'évolution budgétaire en 2025.

- Le salaire de Stéphanie évoluant avec l'ancienneté, il devient plus difficile pour la subvention actuelle de couvrir l'ensemble des charges salariales.
- L'élu exprime son inquiétude face à des déficits annuels modérés mais répétés, qui pourraient fragiliser à moyen terme la santé financière de l'OMSJC.
- Il reconnaît qu'il est compliqué d'augmenter les recettes propres malgré le travail important mené, notamment autour de la création de sites internet et de la promotion des services.
- Dans ce contexte, il propose une piste de réflexion : un rapprochement avec la Ligue de l'enseignement, et plus particulièrement avec le CCDVA (Centre départemental de développement de la vie associative), une de ses branches.
- Le CCDVA, qui assure déjà une permanence juridique mensuelle à la Maison des Associations, accompagne de nombreuses associations sur tout le département.
- L'objectif d'un tel rapprochement serait de préserver l'emploi salarié au sein de l'OMSJC et de mutualiser certains moyens ou services, tout en gardant l'identité propre de chaque structure.
- Il précise qu'il ne s'agit pas d'une obligation, mais bien d'une proposition ouverte, fondée sur une inquiétude réelle liée aux déficits constatés deux années de suite.
- Il rappelle que la subvention actuelle de 36 000 euros place l'OMSJC parmi les 15 premières associations subventionnées par la Ville, mais que son augmentation reste difficile du fait de la baisse des dotations de l'État et du contexte budgétaire contraint.
- Il remercie l'OMSJC pour la qualité du travail fourni, la collaboration avec la Ville, et les actions communes menées (notamment à la Maison des Associations)
- Une réunion récente a eu lieu entre la Ville et l'OMSJC pour faire évoluer la plateforme Bourges Bénévole, illustrant la qualité et la proximité de la relation entre les deux structures.
- L'élu insiste sur le fait que le souhait n'est pas de voir disparaître l'OMSJC, mais de prévenir toute dégradation financière qui pourrait mener à un dépôt de bilan, même s'il reconnaît qu'il n'y a rien d'urgent pour le moment.
- Il appelle à observer l'évolution en 2025 avant toute prise de décision et réitère que la proposition de rapprochement avec la Ligue de l'enseignement et le CDDVA n'est qu'une idée mise sur la table, pas une obligation.
- Il rappelle que l'OMSJC a considérablement augmenté ses produits cette année, ce qui est un point positif, même si cela ne règle pas tout.
- La liberté associative de l'OMSJC est entièrement respectée, chacun étant libre de considérer la proposition pertinente ou non.

- Un éventuel rapprochement serait à envisager comme une discussion exploratoire, sans plan préétabli ni obligation de fusion.
- Le local actuel appartient à la Ville et est loué à l'OMSJC ; une éventuelle évolution de la structure ne remettrait pas nécessairement en cause cette disposition.
- Le choix passé de localiser l'OMSJC ici (et non à la rue Sanson ou au stade Depège) est considéré comme un avantage.
- L'OMSJC reste parmi les premières associations bénéficiaires de subvention municipale, mais cela repose sur un équilibre fragile.
- Il est rappelé que l'OMSJC est une association indépendante depuis 1945, même si le terme « municipal » dans son nom peut prêter à confusion ou freiner l'obtention d'autres subventions.
- Un projet de rajeunissement des statuts et de changement de nom est en réflexion, notamment pour s'affranchir de cette ambiguïté.
- Une inquiétude est exprimée sur la dépendance de l'OMSJC à la subvention municipale, surtout dans la perspective des élections municipales de 2026, dont l'issue pourrait influencer sur les politiques de subvention.
- La mention du mot «municipal» pourrait, selon l'élu, bloquer certaines demandes de subventions extérieures (Département, Région, etc.).
- M. Joyeux prend la parole pour revenir sur un point comptable : les fonds propres actuels de l'OMSJC ne sont liés qu'à l'assurance reçue suite à la destruction de l'IMF (minibus), soit environ 18 000 €, ce qui équivaut à 3 mois de fonctionnement.
- Sans cette indemnité, les fonds propres seraient nuls, ce qui traduit une situation fragile et peu sécurisante pour l'avenir.
- Il souligne qu'une navigation très serrée est nécessaire pour maintenir l'équilibre financier.
- L'association a augmenté ses cotisations et ses prestations, tout en entamant une réduction des coûts, notamment en remplaçant la suite Adobe par des alternatives moins coûteuses.
- Il est reconnu que l'OMSJC ne peut pas dégager de grosses marges, étant une association, et que les achats sont payés au prix fort, comme pour une entreprise.
- Le résultat annuel est donc toujours proche de l'équilibre, avec peu d'excédents, ce qui oblige à une gestion au cordeau, surtout en période d'attente de versement de subvention.
- Stéphanie est désignée comme la clé de voûte du fonctionnement quotidien, et la fragilité financière n'est pas une critique du travail effectué, mais un constat de réalité comptable.



- Le remboursement de l'assurance du minibus a été de 18 200 €, mais le minibus générerait aussi environ 5 000 € de coûts annuels :
 - o 3 500 € de réparations,
 - o 2 500 € d'assurance (multiconducteur),
 - o Il ne rapportait que 3 800 € par an.
- Le minibus n'était donc pas une source de richesse, mais son absence permet une économie réelle.
- En cas de réinvestissement dans un minibus :
 - o L'amortissement viendrait alourdir les charges,
 - o Les prix des minibus ont explosé (ex. : 38 000 € + 30 à 40 000 € de malus écologique),
 - o Ce coût est devenu inabordable pour les associations, en attendant des modèles électriques fiables (encore peu disponibles).
- Il est évoqué que certaines associations pourraient être impactées dès 2026 par des changements fiscaux, notamment :
 - o Une baisse du seuil de franchise de TVA à 25 000 €,
 - o Cela affecterait les associations ayant des prestations ou ventes dépassant ce seuil,
 - o Cette réforme vient à l'origine de pressions du secteur du bâtiment sur les auto-entrepren-

neurs.

- D'autres structures comme les travailleurs indépendants ou les ERL pourraient aussi être touchées.
- Les élus semblent conscients de l'enjeu et le sujet sera réexaminé dans le cadre du budget 2026.

PERSPECTIVE D'EVOLUTION ET DE DIMINUTION DES COUTS :

- o Remplacer un copieur en location (plus de 3 000 €/an) par un achat,
- o Cela permettrait de réduire significativement les coûts annuels.
- L'association réfléchit à cette piste, même si le contrat actuel ne peut être résilié avant terme (contrat professionnel).
- Autre levier de réduction de charges : abandon de la suite Adobe (1 000 €/an) au profit de solutions gratuites.
- L'objectif reste de maintenir la qualité graphique, notamment pour les affiches produites pour des associations comme France-Espagne ou France-Italie.
- L'équipe remercie ces associations partenaires qui sollicitent régulièrement des créations graphiques. ce qui constitue le quotidien de l'OMS.JC.

BILAN OMSJC AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	2024			2023			PASSIF	2024		2023	
	brut	Amortiss.	Net								
ACTIF IMMOBILISE							CAPITAUX PROPRES				
immobilisations incorporelles							Report à nouveau	-4 112,94 €		-2 127,67 €	
Licence	422,80 €	422,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	22 823,61 €		-1 985,27 €		
immobilisations corporelles						Provision pour charges	6 592,00 €		6 592,00 €		
Matériel audio visuel	3 492,67 €	3 492,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL 1	25 102,67 €		2 479,06 €		
Matériel de transport	10 200,00 €	10 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	DETTES					
Matériel autre	620,00 €	620,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Dettes fiscales et sociales		4 211,50 €		4 006,57 €	
Matériel de bureau informatique	9 790,81 €	8 995,60 €	1 395,01 €	1 954,76 €	0,00 €	Charges sur salaires	2 525,00 €		2 379,00 €		
Mobiliar	6 170,80 €	6 170,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Salaires	1 402,50 €		1 376,57 €		
TOTAL 1	29 596,88 €	28 201,87 €	1 395,01 €	1 954,76 €		Formation	251,00 €		251,00 €		
ACTIF CIRCULANT						Autres dettes			165,00 €		
Valeurs mobilières	4,90 €		4,90 €	4,90 €	4 074,53 €	TOTAL 2	4 211,50 €		4 171,57 €		
Disponibilités					3 780,64 €	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 3		30,00 €			
Banque	2920,00 €		27 544,86 €	27 544,86 €	169,89 €						
Compte sur livret	2 900,71 €				123,50 €						
Caisse	123,90 €										
Produits à recevoir											
TOTAL 2	27 949,16 €		27 949,16 €	5 761,74 €							
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE TOT 3					616,84 €						
TOTAUX (1+2+3)	57 546,04 €	28 201,87 €	29 344,17 €	6 650,83 €		TOTAUX (1+2+3)	29 344,17 €		6 650,83 €		

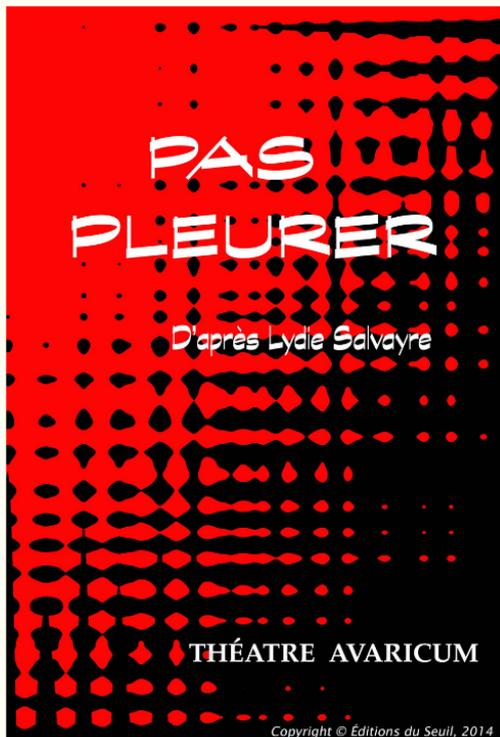
COMPTE DE RESULTAT OMSJC 2024

CHARGES	2024		2023		PRODUITS	2024		2023	
	2024	2023	2024	2023		2024	2023	2024	2023
CHARGES D'EXPLOITATION					PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats		892,31 €	1 050,89 €		Finalestoria	11 173,61 €	5 032,15 €		
Papier copies	372,71 €		497,07 €		Tirages copies	9 487,24 €	3 400,26 €		
Fournitures administratives	246,26 €		568,21 €		Sites Internet	8 072,00 €	700,00 €		
Énergie	312,75 €				Matériel	3 877,75 €	5 127,50 €		
					Crédit en support	652,50 €			
					Contributions	1 811,75 €	1 520,00 €		
Services Postaux		17 140,10 €	8 887,76 €		Subventions				
Chèques de services	650,40 €		261,71 €		Subvention ville de Bourges	38 000,00 €	38 000,00 €		
Maintenance	2 765,42 €		4 210,14 €		Autres produits		300,00 €		
Services informatiques	2 254,40 €		1 181,27 €						
Assurance	765,11 €		1 518,10 €						
Parting	403,20 €		707,20 €						
Attaches communes			56,30 €						
Frais de déplacement	1 805,27 €		1 558,30 €						
Frais de téléphone	1 757,70 €								
Charges du personnel		37 838,87 €	36 247,86 €		PRODUITS EXCEPTIONNELS	54,10 €	64,18 €		
Amortissement du personnel	22 256,58 €		21 589,12 €		Crédit municipal	10 300,00 €	18 200,00 €		300,00 €
Charges sociales	15 442,50 €		14 409,86 €		Transfert de charges	1 400,00 €	1 400,00 €		
Autres charges du personnel			127,00 €		PRODUITS DIVERS DE GESTION	6 459,31 €	6 168,31 €		
Formations continues	111,24 €								
Autres charges		1 548,31 €	1 457,04 €						
Redevances	1 548,31 €		1 457,04 €						
Dotation équipement	550,75 €		550,75 €						
CHARGES FINANCIÈRES		80,80 €	88,88 €						
Frais financiers									
Frais bancaires									
Services bancaires	80,80 €		88,88 €						
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
Créances non recouvrées			39,87 €						
			39,87 €						
RESE A DISPOSITION DE MEMBRES					RESE A DISPOSITION DE MEMBRES				
TOTAL	75 853,78 €	75 853,78 €	59 418,02 €	1 007,51 €	TOTAL	75 853,78 €	75 853,78 €	59 418,02 €	1 007,51 €



ZONTA
CLUB OF
BOURGES AREA
MEMBER OF ZONTA INTERNATIONAL
EMPOWERING WOMEN
THROUGH SERVICE & ADVOCACY

Aider et Soutenir le ZONTA
Pour la cause des femmes
Venez applaudir la PIÈCE DE THÉÂTRE



VENDREDI
26
SEPTEMBRE
2025 - 20H

Salle des fêtes Asnières-lès-Bourges

Lidia est autrice.. Elle demande à sa mère, Montse Monclus Arjona, vieille dame atteinte de troubles de la mémoire, de lui raconter, avant que celle-ci ne l'oublie complètement, la période qui va faire basculer sa vie : la guerre civile d'Espagne. Ce qui est sûr, c'est qu'on a affaire à une femme totalement libre, sans filtre, et dont la langue, que Lydie Salvayre qualifie de « transpyrénéenne », emporte tout sur son passage.

Théâtre **A**varicum

Entrée : 10 €



Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements : 06 11 94 75 63

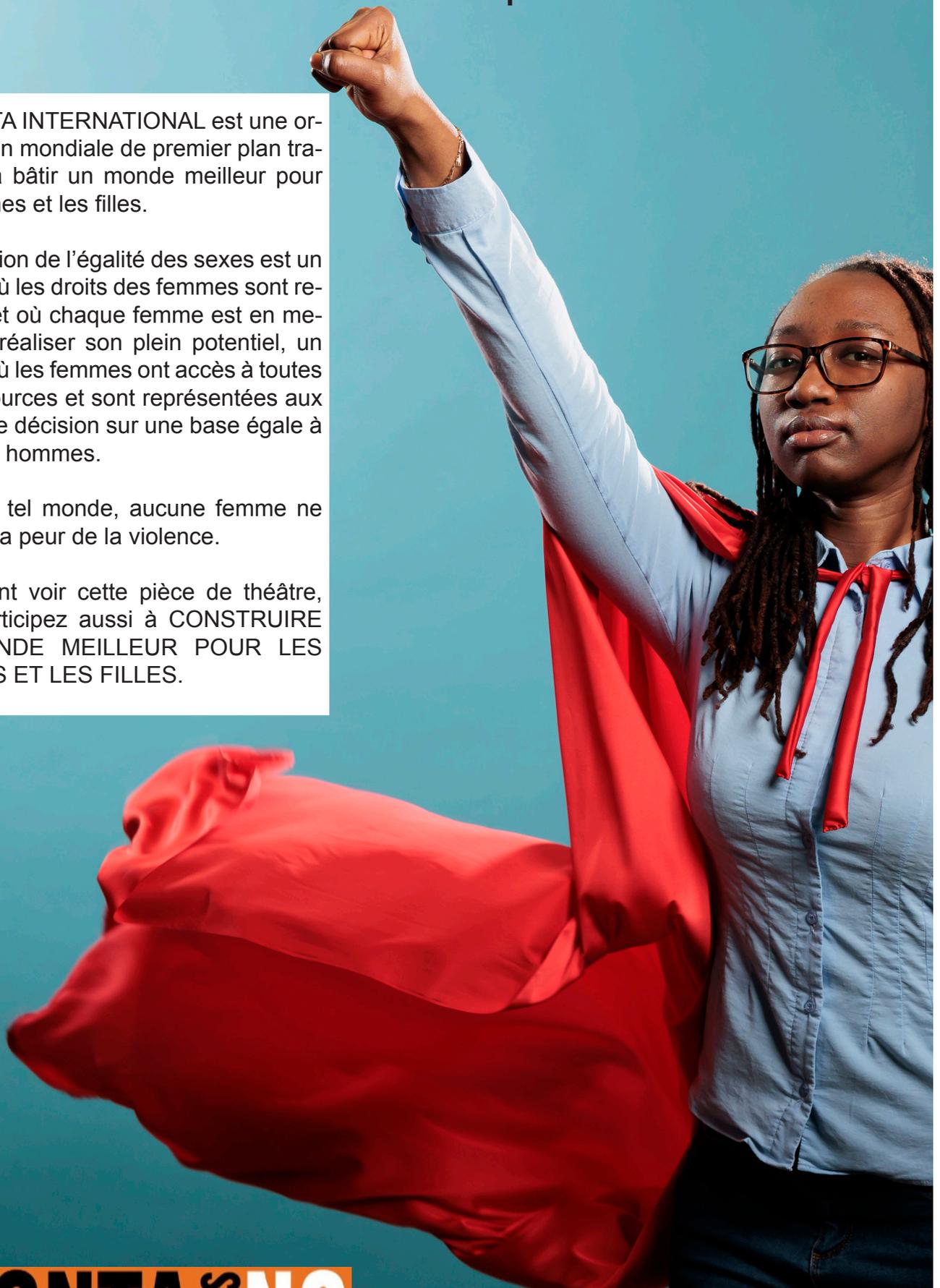
Pièce de théâtre au profit du Zonta

Le ZONTA INTERNATIONAL est une organisation mondiale de premier plan travaillant à bâtir un monde meilleur pour les femmes et les filles.

Notre vision de l'égalité des sexes est un monde où les droits des femmes sont reconnus et où chaque femme est en mesure de réaliser son plein potentiel, un monde où les femmes ont accès à toutes les ressources et sont représentées aux postes de décision sur une base égale à celle des hommes.

Dans un tel monde, aucune femme ne vit dans la peur de la violence.

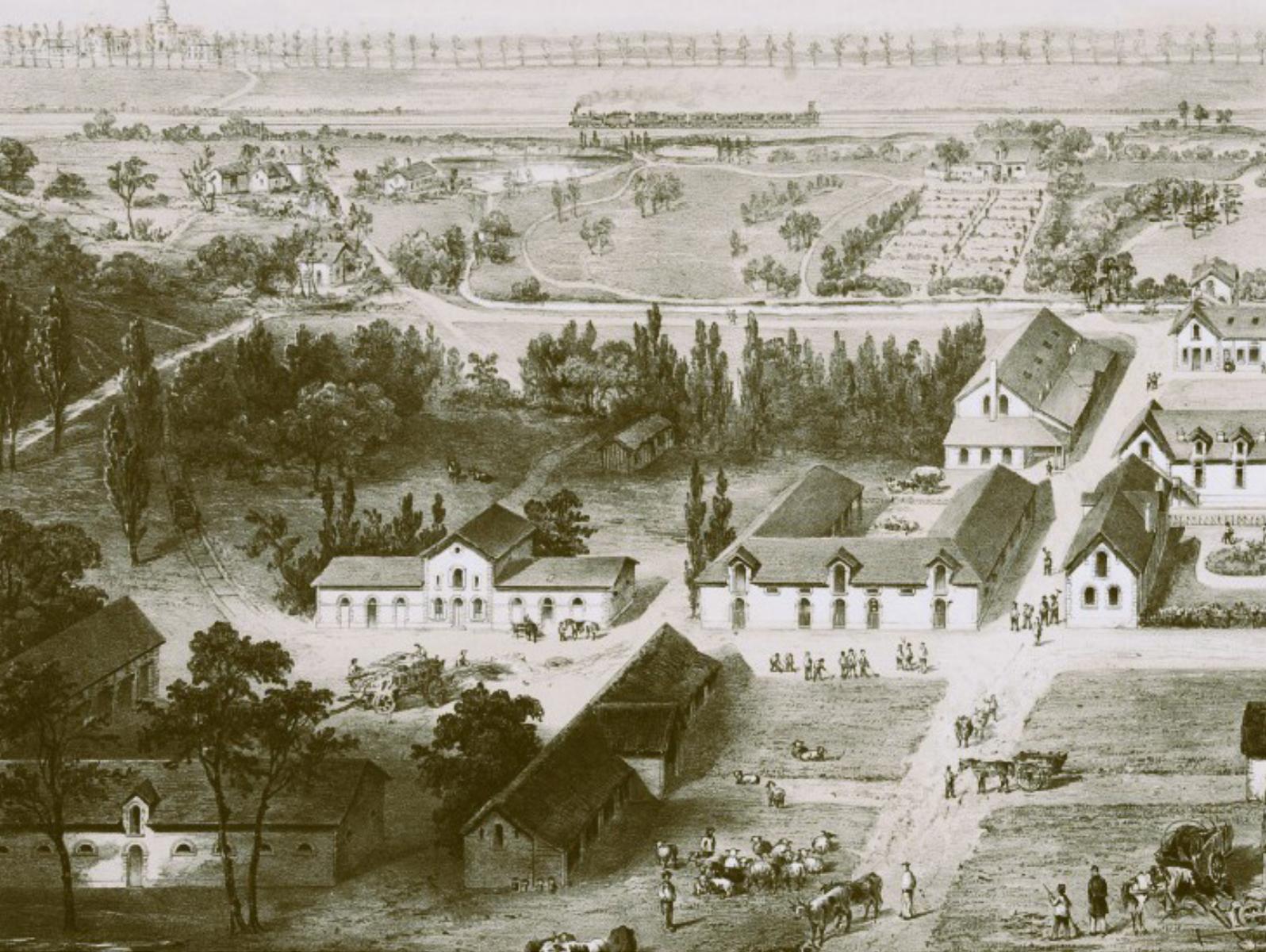
En venant voir cette pièce de théâtre, vous participez aussi à **CONSTRUIRE UN MONDE MEILLEUR POUR LES FEMMES ET LES FILLES.**



ZONTA SAYS NO
TO VIOLENCE AGAINST WOMEN
JOIN US AT ZONTASAYSNO.COM



ZONTA
CLUB OF
BOURGES AREA
MEMBER OF ZONTA INTERNATIONAL
EMPOWERING WOMEN
THROUGH SERVICE & ADVOCACY



« Les colons du Val d'Yèvre »

Le livre « Les colons du Val d'Yèvre » de Serge Borderieux, qui vient d'être édité par l'association « Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy – APSG » retrace l'histoire de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre. Elle a été fondée en 1847 par Charles Lucas, philanthrope et humaniste, considéré comme le père de la science pénitentiaire en France, l'inspirateur de la réforme des prisons et l'un des principaux initiateurs du développement des colonies agricoles en vue de la réinsertion des jeunes détenus. Il prônait une approche sociétale plutôt que punitive basée sur l'éducation et la formation professionnelle. Sa maxime, « amendement de l'enfant par la terre et de la terre par l'enfant », résume cette vision de réhabilitation par le travail agricole.

L'ouvrage détaille l'évolution de la colonie en six étapes :

L'état des lieux au Val d'Yèvre avant 1841 : Le chapitre analyse l'état des marais du Val d'Yèvre en mettant en avant leur situation géographique, leurs caractéristiques géologiques et les efforts pour les assécher. Situés principalement dans la commune de Saint-Germain-du-Puy, ces marais de 465 hectares sont sujets à des inondations fréquentes, caractérisés par des terrains tourbeux peu propices à l'agriculture, engendrant des conditions de vie insalubres. Malgré des tentatives d'assèchement initiées en 1830 par une compagnie spécialisée, ces efforts restent partiels, et la société fait faillite en 1841. Cet échec a conduit à la vente de 140 hectares à Charles Lucas, qui prévoit d'y établir une colonie agricole pénitentiaire.



Scannez le QR code pour accéder directement au site Web !

Lucas. Créée pour les jeunes garçons, cette colonie avait pour objectif d'éduquer les détenus selon des principes agronomiques et moraux. La colonie se distingue par l'approche innovante de Charles Lucas en intégrant les fonctions de contremaître et de surveillant en une seule personne, ce qui a permis une meilleure supervision. Il a également introduit un système d'autodiscipline où les jeunes colons participaient à la surveillance, favorisant ainsi leur engagement et leur moralité. Malgré les obstacles rencontrés dans la gestion des enfants, la colonie a réussi à établir une réputation respectée grâce à une éducation efficace et à des pratiques agricoles novatrices. À l'issue de cette période, elle sert de modèle pour d'autres établissements similaires.

La colonie privée devient publique – 1872 : Le chapitre traite de la transformation de la colonie pénitentiaire privée du Val d'Yèvre en une institution publique en 1872. À la suite de la cécité de Charles Lucas, son fils aîné, Charles René, prend en charge la direction de la colonie. Les difficultés entraînées par la guerre franco-prussienne de 1870 menacent son bon fonctionnement, entraînant des pénuries alimentaires et des défis logistiques. En raison de la dégradation de sa santé, du refus de son fils de poursuivre l'aventure et du besoin de pérenniser l'établissement, Lucas soumet, en 1872, une demande de cession de la colonie à l'État qui ne deviendra officielle qu'en 1878, mais à un prix nettement inférieur à celui du coût de revient. Ce chapitre met en lumière la nécessité d'un soutien étatique pour poursuivre son objectif de réforme pénitentiaire.

La colonie publique : 1872 – 1924 : Le chapitre présente une analyse détaillée de la colonie pénitentiaire pendant la période publique. La colonie est restructurée administrativement avec des changements directs dans la hiérarchie, passant du ministère de l'Intérieur à celui de la Justice en 1911. Cependant, avec le passage à l'administration publique, des problèmes de gestion sur-

La fondation de la colonie : 1841 -1847 : Le chapitre retrace la fondation de la colonie agricole pénitentiaire au Val d'Yèvre. L'objectif principal de ce projet ambitieux était de transformer des marais insalubres en une colonie où des enfants abandonnés, orphelins et jeunes détenus pouvaient travailler et se rééduquer. Cette colonie « d'essai » se distinguait comme un modèle d'expérimentation, nécessitant un travail préalable d'assèchement et de défrichage pour rendre les terres cultivables. Lucas proposait une approche innovante alliant agriculture et intégration sociale, estimant que le travail de la terre pouvait jouer un rôle clé dans la réhabilitation des jeunes. Bien que des obstacles financiers et administratifs aient entravé le projet, la colonie a finalement commencé à accueillir les premiers enfants en 1847.

La colonie privée : 1847 – 1872 : Le chapitre examine l'organisation et le fonctionnement de la colonie privée du Val d'Yèvre, dirigée par Charles

gissent, notamment le manque de personnel, les conditions de vie et l'inefficacité des programmes éducatifs. Les réformes législatives ont cherché à améliorer le traitement des mineurs, mais la colonie a souvent été critiquée pour ses méthodes disciplinaires sévères et son incapacité à assurer un bon état sanitaire. Malgré ces défis, la colonie a essayé de maintenir des standards agricoles et éducatifs, tout en formant les jeunes à des métiers en vue de leur réinsertion sociale. Le bilan global révèle un contraste entre les intentions initiales de réhabilitation et les réalités des pratiques administratives insatisfaisantes

La fermeture et la vente : 1924 – 1925 : Le chapitre met en lumière les causes et les conséquences du déclin jusqu'à la fermeture des colonies pénitentiaires pour jeunes détenus. Dès la fin du XIXe siècle, la perception des enfants délinquants évolue, passant d'une vision de coupables à celle de victimes, un changement amplifié par l'engagement médiatique qui a dévoilé les abus dans certains établissements. La presse utilise des récits sensationnels sur la souffrance des jeunes dans ces établissements appelés « bagnes d'enfants », incitant une opinion publique en émoi. Malgré des avancées législatives et so-

ciétales visant à protéger les enfants, les colonies, dont la réputation se dégrade, subissent des critiques croissantes quant à leurs conditions de vie. Malgré des réformes et des efforts, les colonies ferment leurs portes principalement à cause de circonstances économiques et d'une désapprobation du système, y compris celle du Val d'Yèvre en 1924 puis conclue par la vente de ses biens en 1925.

Des annexes décrivent la vie et les contributions de deux figures historiques françaises, Charles Lucas et Léonard-Hippolyte Roger.

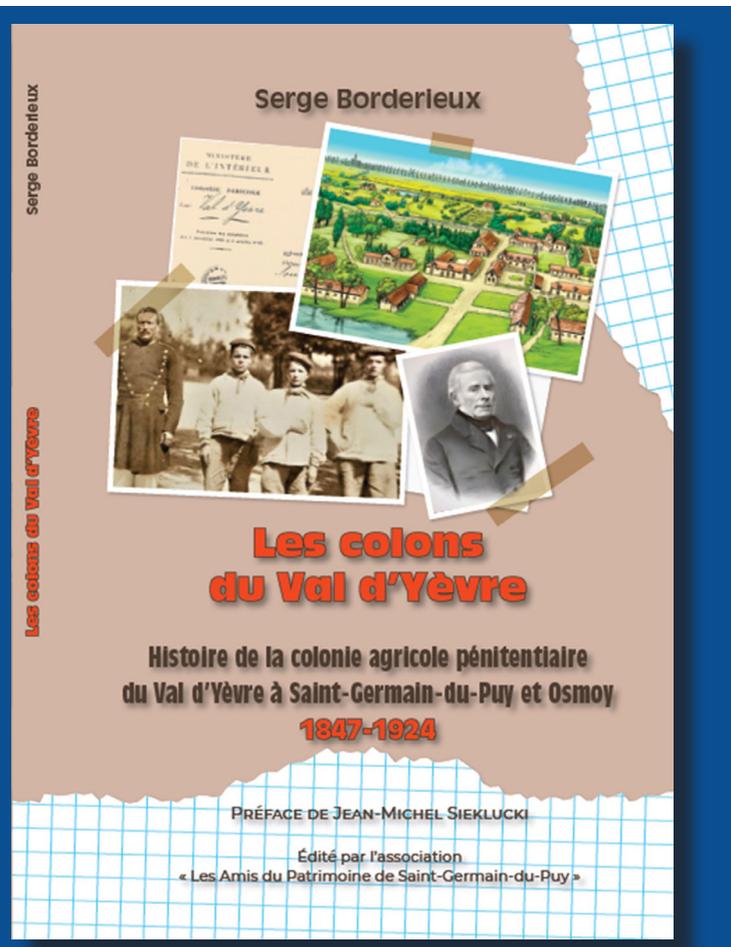
Charles Lucas (1803-1889) est un réformateur pénitentiaire célèbre pour son combat contre la peine de mort et son engagement en faveur des droits des jeunes délinquants. Sensibilisé par la souffrance et l'injustice dès son enfance en Bretagne, il devient un influenceur législatif à Paris, contribuant à des réformes significatives dans le domaine de la justice pénale. Sur la fin de sa vie, Lucas, fervent défenseur du droit face à la force, plaide pour un équilibre entre le recours à la guerre pour légitime défense et des principes humanitaires.

D'autre part, Léonard-Hippolyte Roger (1816-1876) est un architecte reconnu pour ses réalisations architecturales, en particulier dans le Berry. Collaborant avec des figures notables, il se spécialise dans la construction d'institutions pénitentiaires comme la colonie du Val d'Yèvre et d'autres infrastructures publiques telles que les abattoirs de Bourges et le bourg de Saint-Germain-du-Puy.

Leur héritage perdure, tant dans le domaine social que culturel, témoignant de l'impact de leurs œuvres sur la société française de leur époque.

Facile et accessible !

Ce livre est disponible à l'achat pour 20 euros.
Contactez Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy
Téléphone : 06 71 30 79 72
Email : apsg18390@gmail.com
Facebook : Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy
Site Web : apsg18.com



reservé up

Le Tourne-Livres : Programme du mois de juillet - août

Renseignements :
Association le Tourne-Livres
16 rue Hippolyte Boyer / 07 82 83
68 94

<https://letournelivres.fr> -
<https://www.facebook.com/Le-TourneLivres> -
[Instagram : letournelivres](https://www.instagram.com/letournelivres)



**rencontre
et dédicace**

avec Chris
WOOD

Chris Wood est formateur dans l'armée. Ses études scientifiques ne le prédestinaient pas à se lancer dans la littérature de fantasy. Cependant, en 2020 il publie une première nouvelle, Kirya, suivie du premier tome des Cycles d'Eriane. « Les Cycles d'Eriane » est composé de trois tomes et quatre nouvelles. Un univers de médiéval fantasy où magie et divinités sont liées à la terre des hommes.

Samedi 12 juillet

de 16h00 à 18h00
à la boutique



LE TOURNE-LIVRES

16 rue Hippolyte Boyer (Val d'Auron)



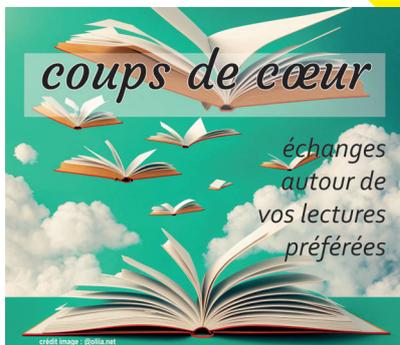
TEL : 07 82 83 68 94

letournelivres@laposte.net www.letournelivres.fr @letournelivres

BOURGOGNE
PRÉFET DU CHER
anct

12 juillet – rencontre et dédicace avec Chris Wood de 16h à 18h – à la boutique

Chris Wood est formateur dans l'armée. Ses études scientifiques ne le prédestinaient pas à se lancer dans la littérature de fantasy. Cependant, en 2020 il publie une première nouvelle, Kirya, suivie du premier tome des Cycles d'Eriane. « Les Cycles d'Eriane » est composé de trois tomes et quatre nouvelles. Il viendra nous raconter cet univers de médiéval fantasy où magie et divinités sont liées à la terre des hommes. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles



mercredi 23 juillet à 18h
à la boutique

ENTRÉE GRATUITE
16 rue Hippolyte Boyer (Val d'Auron)

LE TOURNE-LIVRES TEL : 07 82 83 68 94
letournelivres@laposte.net www.letournelivres.fr @letournelivres
BOURGOGNE PRÉFET DU CHER REPUBLIQUE FRANÇAISE anct

23 juillet - Coups de cœur – 18h - à la boutique

Soirée d'échanges autour de vos lectures préférées. Venez parler, raconter, lire, partager vos émotions ou simplement écouter pour élargir vos « idées lecture » et votre PAL.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles



Création sur livres avec le Tourne-Livres
le 25 juin et le 2 juillet, de 14 à 18 heures.
Réservation au 06 29 88 45 69

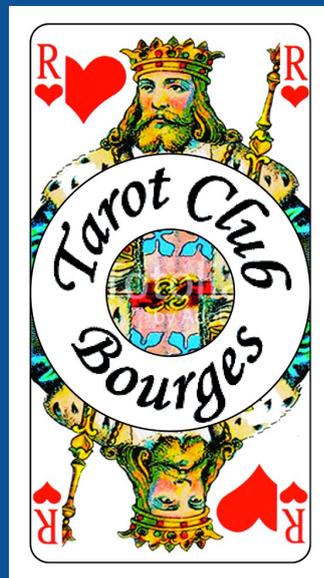
LE TOURNE-LIVRES
Le Tourne-Livres, 16 rue Hippolyte Boyer.
Bus : Ligne A : arrêt Hippolyte Boyer - Lignes 7 et 12 : arrêt la Rotte.

Animations proposées par l'association Le Tourne-Livres

25 juin et 2 juillet de 14h à 18h- ateliers
création sur livres par Catherine calop.

TOURNOI DE TAROT

**Organisé par le Tarot Club
de Bourges**



OUVERT A TOUS
Lot à tous les positifs
BUVETTE

Début des inscriptions
(10€) : 13h30
Début du tournoi : 14h15

Vendredi 11 Juillet 2025

29 rue Louise Michel 18000 BOURGES
Salle L'oiseau lyre

Renseignements : tarotclubdebourges@free.fr

LES 50 ANS DU JUMELAGE

France-Grande-Bretagne du Cher / Peterborough Anglo-French Association



Si le jumelage entre les villes de Bourges et Peterborough eut lieu en 1957, lors d'une réception officielle, le 8 novembre, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Bourges, en présence de M. SMITH, maire de Peterborough et de M. MALLET, maire de Bourges, ce sont 18 ans plus tard, en 1975, que fut créée l'ANGLO-FRENCH ASSOCIATION de PETERBOROUGH (PAFA) et qu'eut lieu le 1er échange entre les 2 associations jumelles.

L'association FRANCE-GRANDE-BRETAGNE du Cher, avait, elle, vu le jour en 1949.

Le jumelage FGB du Cher et la PAFA stipulait que les participants aux échanges seraient respectivement hébergés gratuitement par les membres de chaque association.

Si l'on ne tient pas compte de l'interruption des 3 'années COVID' (2020/21/22), nous fêtons, en cette année 2025, les 50 ANS de l'échange entre FGB du Cher et la PAFA. Nous fêterons cet anniversaire lors de notre visite à Peterborough en juillet !

Petit retour sur le 1er échange

Résumé rendu possible grâce aux archives de Marie-Madeleine BRIAND (ancienne Présidente)

Il eut lieu du 22 au 25 août 1975, permettant à 20 Britanniques de Peterborough de rencontrer leurs homologues français de Bourges. L'accueil se fit à la Maison des Jeunes de la rue Henri Sellier avant la répartition dans les familles berruyères. Mme Allain était alors présidente.

Le samedi 23 août, le programme annonçait une visite du marché de la Halle, une visite de la cathédrale, la réception à l'Hôtel de Ville, une virée dans le Sancerrois (le maire de St Satur, M. Laporte, recevant le groupe dans ses caves) et pour finir un dîner au St Georges à St Martin d'Auxigny. Menu royal !

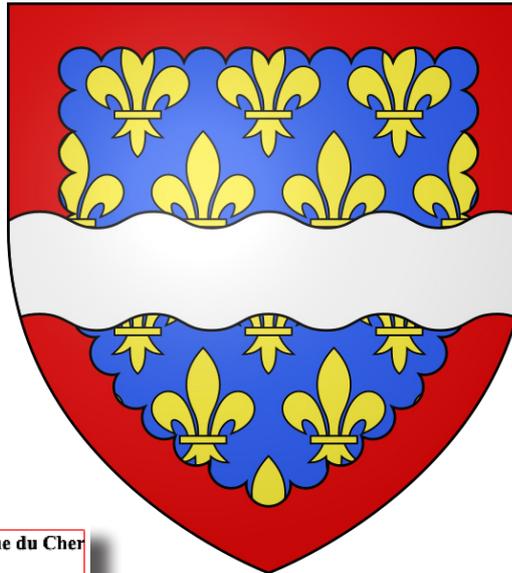
Le dimanche 24 août, les Britanniques allaient visiter Aubigny-sur-Nère avec un guide, être reçus pour un vin d'honneur à la mairie, pique-niquer sur le terrain de sport, pour ensuite suivre une visite guidée du Château de la Verrerie et terminer par une fromagée.

Les membres de la PAFA repartaient pour l'Angleterre le dimanche 25 août, n'ayant pas manqué d'inviter, à leur tour, en Angleterre, leurs homologues français, l'année suivante.

Il faut noter que parmi les familles d'accueil de ce 1er échange, certaines continuent de recevoir des membres de la PAFA, 50 ans plus tard !

FGB du Cher tiendra un stand à la Fête des Associations, au Parc St Paul, le dimanche 7 septembre. Venez, nombreux, nous rendre visite !

CINQUANTE ANS D'ÉCHANGE



Voici 50 ans
Que chaque année
Soit au printemps
Soit en été
De chaque côté de la Manche
Se répètent les mêmes échanges.
50 ans déjà - tout commença en 75 -
Nous voici en 2025 !
Que les deux associations
Font preuve d'imagination
Pour trouver des idées de visites,
Des lieux de pique-nique
Mettre sur pied tout un programme
Qui ne soit pas trop bas de gamme.
Tandis que les uns
Se préparent avec insouciance
A prendre quelques jours de vacances
Les autres examinent leur budget
Pour trouver comment occuper les journées
Bien restaurer leurs invités.
Ce n'est que partie remise,
L'année d'après
Ce sont nos hôtes qui seront prêts
A faire, à leur tour, leur valise.

Nos voyages ont évolué.
Pour plus de commodité,
Nous avons abandonné le train
Pour en car et ferry faire le chemin.
Prenant parfois le «the Shuttle»
Pour traverser «the Channel».
Chaque déplacement
Reste une petite expédition.

Mais , dans nos associations,
De nos pérégrinations,
Nous revenons toujours contents.
Des liens se sont consolidés
De nouvelles amitiés se sont liées.
Nous suivons de part et d'autre,
Les joies des uns, les peines des autres.

Ainsi, au fil des ans, au fil des lieux
Les habitants des Fens
Ne sont pas vraiment dépaysés en Brenne
Et les Berruyers se sentent un peu chez eux
A Peterborough, sous d'autres cieux.

Mais plus que les lieux ou les sites,
C'est surtout l'amitié que l'on mérite
Que l'on ne peut remplacer
Et qu'il nous faut sans cesse cultiver.

C. Vannier

Association France-Grande-Bretagne du Cher

DÎNER du 23 août 1975 -

Melon perlé au Porto

Filet de Bar braisé au Champagne

Gigot d'Agneau à la Berrichonne

Salade

Plateau de Fromages

Soufflé glacé au Chocolat

VINS

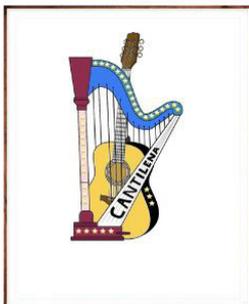
Menetou-Salon

Gamay de Touraine

Café



“



LA CHORALE CANTILENA RECRUTE

Voilà plus de 40 ans que la belle aventure a commencé et que nous avons envie qu'elle continue

Si vous aussi vous voulez faire partie de la famille Cantilena, rejoignez-nous (que vous soyez novice ou confirmé) tous les jeudis dans notre lieu de répétition habituel, dès 19H30, rue Pierre et Jeanne Boiteau à Asnières les Bourges.

Venez découvrir différents univers à travers un répertoire toujours aussi varié.

Vous aurez la possibilité d'assister à des répétitions d'essai

Alors n'hésitez pas.

**Contacts : Michèle Saison, Présidente, 02 48 69 12 65
Céline Cherrier Apert, Cheffe de cœur, 06 50 18 55 82**

Lien vers notre page Facebook :



”

Le tiramisu



Jour après jour, les semaines, les mois passent. Mais parfois il nous arrive d'avoir un peu de déprime. Un remontant s'impose, un tiramisu par exemple.

Pourquoi un tiramisu ? Parce que tiramisu signifie en italien : "remonte-moi le moral, redonne-moi des forces". Mais "bêtise" aurait pu être aussi le nom du tiramisu. En effet, comme à Cambrai, où un mitron créa une délicieuse friandise en laissant fâcheusement brûler son sucre, le tiramisu doit également sa création à une maladresse. Voici toute l'histoire de ce remontant.



Dans le nord de l'Italie, le "sbatudin" (bien battu, en patois) est un remontant souvent utilisé par les grands-mères pour les enfants. C'est un mélange de sucre et d'œufs battus. Or dans les années 1960, le pâtissier Roberto Linguanotto aurait par mégarde laissé tomber du mascarpone dans un sbatudin. Séduit par ce mélange impromptu, il l'aurait présenté à Alba, l'épouse d'Ado Campeol, propriétaire du restaurant Alle Beccherie de Trévise. Après avoir perfectionné la recette en y ajoutant des biscuits à la cuillère, du café et du cacao, Ado Campeol est considéré comme le père de ce dessert mondialement connu.



Mais voilà, bien que la recette actuelle du tiramisu n'apparaisse dans aucun livre de cuisine antérieur aux années 1960, il semblerait que le tiramisu existait déjà bien avant.

Ce serait en Toscane à la fin du XVI^{ème} siècle, qu'on aurait spécialement créé le tiramisu pour la visite à Sienne du grand-duc Cosme III de Médicis. Devenu son dessert préféré, Cosme l'aurait ramené à la cour de Florence et l'aurait fait connaître à travers toute l'Italie.



On raconte aussi, que bien avant encore, à la Renaissance, le tiramisu était considéré comme un aphrodisiaque. A Venise, les dames offraient le tiramisu à leurs amants pour qu'ils aient plus de vigueur. On dit également que les prostituées de la ville mangeaient du tiramisu pour se redonner de l'énergie.

Réalités ou légendes ?

Aujourd'hui, il y a une véritable bataille juridique entre des régions italiennes pour s'attribuer l'origine du tiramisu. Mais que ce soit à Florence, à Sienne, à Venise et même à Trévise, la seule vérité que nous avons trouvée, c'est qu'après le prochain tiramisu que nous dégusterons, nous aurons à nouveau un moral "d'enfer" ! Alors à tous

plein de bonnes dégustations !



Nouvel Adhérent : Solidarité, Encouragement Dévouement , Bénévolat de Bourges

Le conseil National Supérieur des Distinctions de la F.F..ED.B procède chaque année à des mises à l'honneur de personnes, ou associations méritantes, avec nos distinctions et trophées.

Ce sont des exemples, par leurs actes de dévouement de générosité accomplis de façon totalement désintéressée.

Notre association a pour but

- D'encourager et récompenser par la remise de nos distinctions honorifiques, le dévouement et les bonnes actions sous toutes leurs formes.
- De stimuler les énergies de chaque individu,
- De donner valeur d'exemple.
- De soutenir notre fédération dans ses actions.

-La F.F.E.D.B est à l'origine du marquage au sol de bandes rugueuses aux abords du métro pour les mal voyants aujourd'hui généralisé.

-Participation au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

-Participation aux travaux du Comité Français ON-GONU

-Parrainage de chiens d'aveugles (Handi'chiens).

-Mobilisation de la Vendée pour venir en aide aux sinistrés de Xyantia.

-Aide à l'é SNSM.

-Actions et dons en faveur des pupilles des sapeurs pompiers en France.

-Actions de solidarité pour Haïti

-Soutien aux sinistres de Pondichéry avec Yves Duteil.

-Concert « vogue les cœurs » en faveur des associations de la santé .

-Soutien à des projets menés par des associations.

-Manifestations pour aider la recherche médicale.



MENTE et CORDE SEMPER Par l'esprit et par le cœur toujours.

L'emblème de notre Fédération est le Pélican, car selon la légende, cet oiseau se sacrifie jusqu'à la dernière goutte de son sang, en s'ouvrant ses entrailles avec son énorme bec, pour nourrir et sauver ses petits.



Nos actions

- Collecte de bouchons.
- Participation à des Forum des associations.
- Notre Assemblée Générale mi-mars.
- Notre Remise de Récompenses mi-novembre.
- Participation à l'assemblée Générale Fédérale.
- Manifestations diverses.



OMSJC BOURGES

Préparez la Fête des
Associations avec
l'OMSJC !

NOS SERVICES :

- Affiches : A3 et A4
- Kakémonos
- Banderoles
- Bâches
- Flyers : A5 et A6

Commandez avant le 12 juillet
pour être livrés à temps pour
l'événement !

